

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Programme double: les antithrombotiques oraux dans la MCAS et Contraception 2019

No d'activité : 68921

Date : vendredi le 29 mars 2019

Lieu : Hotel Impéria

Coordonnées : 2935 de la Pinière Terrebonne

Objectifs

LE RÔLE DES ANTITHROMBOTIQUES ORAUX DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA MALADIE CORONARIENNE (MCAS

- Expliquer la physiopathologie des patients atteints d'athérosclérose;
- Discuter du risque d'événements CV et traitements optimaux pour les patients atteints de coronaropathie chronique;
- Déterminer les bénéfices et les risques des traitements antithrombotiques disponibles y compris pour les populations de patients plus à risques;

LA CONTRACEPTION EN 2019: OPTIMISER LA CONTRACEPTION SELON LES DONNÉES PROBANTES

Au terme de cette activité le participant sera en mesure de

- . Reconnaître les généralités sur les grossesses non-planifiées et les options en matière de contraception au Canada/Québec
- . Se familiariser avec les nouvelles recommandations de la SOGC en matière de contraception au Canada
- . Identifier pourquoi les taux de grossesses non-planifiées et les échecs à la contraception demeurent élevés et sont prévalent dans les pratiques cliniques.
- . Offrir des conseils en matière de contraception qui conviennent aux besoins individuels des patientes.

Président de séance : Dre Hélène Laporte

Horaire

2019-03-29	08:00	08:30	Autre	Accueil	
2019-03-29	08:30	10:00	Conférence	LE RÔLE DES ANTITHROMBOTIQUES ORAUX DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA MALADIE CORONARIENNE (MCAS)	Dr Gilbert Gosselin, cardiologue
2019-03-29	10:00	10:30	Pause/Café		
2019-03-29	10:30	12:00	Conférence	La contraception en 2019: optimiser la contraception selon les données probantes	Dre Marie-Eve Murray, obstétricienne-gynécologue
2019-03-29	12:00			Un lunch sera servi	

Confirmez votre présence auprès de: **Isabelle Mireault**
isabelle.mireault@bayer.com

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Bayer

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:
<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.